

Jean-Paul LECOQ
Député de Seine-Maritime
12, rue Michel Gautier
76600 LE HAVRE

jeanpaul-lecoq.fr

M. Jean-Yves LE DRIAN
Ministre de l'Europe et des Affaires
étrangères
37, Quai d'Orsay
75351 PARIS CEDEX 07

Objet : Menace d'expulsion Salah Hamouri

Monsieur le Ministre,

J'ai appris ce jour que la ministre de l'Intérieur israélienne, Mme Ayaled SHAKED, a annoncé avoir signé la révocation du titre de résident à Jérusalem de Salah Hamouri.

Cette décision, si elle vient à être validée par le ministre de la Justice et le Procureur général israélien, permettra l'expulsion pure et simple de Salah Hamouri de Jérusalem et de Palestine.

En septembre 2020, la diplomatie française avait déjà réussi à empêcher cette décision inique grâce à l'engagement de l'ambassade de France en Israël.

Monsieur le Ministre, la diplomatie française est encore mise à l'épreuve par cette décision, et j'espère que son Excellence Monsieur l'Ambassadeur Danon pourra réitérer ce succès auprès du ministère des Affaires étrangères israélien.

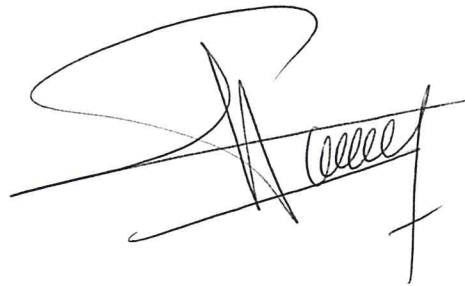
Salah Hamouri ne mérite pas cet acharnement, vivant déjà loin de son épouse et de ses enfants, et administrativement harcelé par les autorités israéliennes.

Si cette expulsion venait à être mise à exécution, il serait définitivement arraché de sa terre natale, ce qui ne peut pas être acceptable pour un homme dont l'engagement pour la Paix, pour la Palestine et pour une solution à deux États est sa raison de vivre. A fortiori, cette expulsion serait aussi une violation du droit international qui prône qu'il est un droit fondamental de vivre là où l'on est né.

Je vous saurais gré de bien vouloir intercéder en sa faveur auprès de votre homologue israélien, permettant ainsi à S. Hamouri de continuer à vivre là où il le souhaite.

Je vous remercie par avance pour l'attention que vous voudrez bien porter à cette demande.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.



Jean-Paul LECOQ
Député de Seine-Maritime